

Le spectacle vivant en observation

Le ministère de la culture va créer un observatoire afin de centraliser les données sur les arts de la scène

Nous sommes incapables de dire combien il y a de créations de spectacles par an en France. » Cet aveu de Régine Hatchondo, directrice générale de la création artistique au ministère de la culture, lors d'un débat, le 17 janvier, aux Biennales internationales du spectacle de Nantes, consacré à la diffusion des œuvres théâtrales, n'a étonné aucun des participants. D'autant que d'autres interrogations restent sans réponse. Combien de personnes assistent-elles chaque année à des spectacles ? Quel est le nombre d'entrées payantes et gratuites ? Quels publics se déplacent ? Combien de représentations sont données et quelle est l'évolution de la diffusion ? Sur tous ces points, la Rue de Valois n'est pas en mesure d'apporter des chiffres actualisés et précis.

Contrairement au secteur du cinéma, qui livre chaque année, par le Centre national de la cinématographie et de l'image animée (CNC), des chiffres détaillés de fréquentation, le spectacle vivant apparaît comme le parent pauvre des études statistiques. « Actuellement, nous disposons de peu d'éléments, nous n'avons pas de vision claire et exhaustive », reconnaît-on au cabinet de Françoise Nysse. « Mais une petite révolution est en marche », assure l'entourage de la ministre de la culture. Cette « petite révolution » a pour nom l'« observatoire du spectacle vivant ». Il s'agit de créer une sorte de « CNC de la scène ».

Inscrite dans la loi « liberté

de la création, architecture et patrimoine », votée en juillet 2016, l'obligation, pour tous les entrepreneurs de spectacles vivants, de faire remonter leurs données de billetterie (prix, nom et auteur de l'œuvre, localisation et type de lieu pour chaque représentation), est désormais sur les rails.

A la suite d'un appel d'offres, l'entreprise Caggemini vient d'être choisie pour créer l'interface informatique permettant de collecter ces chiffres et de constituer un référentiel national d'informations fiables sur la fréquentation du spectacle vivant. Dès juillet, le système devrait se déployer en trois vagues : les structures labélisées ou conventionnées, celles relevant du théâtre privé, puis celles déclarant leurs chiffres au Centre national de la chanson, des variétés et du jazz. Une fois le processus généralisé, un observatoire, regroupant notamment des acteurs du secteur et des représentants du département des études et des statistiques du ministère, étudiera ces données, qui seront rendues publiques.

« Un outil précieux »

Il s'agit aussi d'établir une cartographie nationale des lieux, une sociologie des spectateurs et de mesurer la durée de vie des créations. « Cet observatoire sera un outil précieux pour améliorer et piloter la politique du spectacle vivant, notamment en matière de diffusion et d'élargissement des publics », défend-on au cabinet de la ministre. L'objectif est d'observer

pas de contrôler – pour partager un diagnostic. »

Ce déficit majeur de données exhaustives a été relevé dans maints documents depuis près de quinze ans (rapport Latarjet en 2004, entretiens de Valois

en 2008, rapport Metzger-Martini-Murat en 2012). « L'idée d'un observatoire est un serpent de mer et une patate chaude », résume Fabien Jannelle, ancien directeur de l'Office national de diffusion artistique et auteur de *Pour une politique du spectacle vivant* (Les Solitaires interpestifs, 2016).

L'affaire est compliquée : des cafés-théâtres aux centres dramatiques nationaux, en passant par les théâtres municipaux, les scènes conventionnées, les festivals... le paysage est vaste et hétéroclite. « Depuis les années 1980, le nombre de lieux, de compagnies indépendantes et de créations s'est multiplié sans tenir compte des possibilités de diffusion et sans que l'élargissement du public suive, car la démocratisation culturelle a davantage été géographique que sociale », résume Fabien Jannelle. Conséquence : le déséquilibre entre l'offre et la demande entraînerait une baisse du nombre moyen de représentations par création et de la durée des tournées.

Objet de méfiance

« L'économie du spectacle vivant est à réinterroger. Actuellement, la diffusion est en crise, les périodes de programmation sont trop courtes pour laisser le temps aux œuvres de s'installer et d'attirer un

public moins averti », considère Michel Orier, ancien directeur général de la création artistique, directeur de la musique et de la création culturelle à Radio France. « Lorsqu'il y a un spectacle qui suscite de l'enthousiasme et de l'émotion, il devrait circuler beaucoup plus qu'actuellement », dit Pascal Rogard, directeur général de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD), qui milite depuis 2004 en faveur d'un vrai outil statistique.

Si ce projet d'observatoire a mis tant d'années à voir le jour, c'est « parce que l'évaluation n'a jamais été une priorité rue de Valois », souligne Michel Orier. Sans compter que la méfiance règne, du côté des lieux de spectacles, quant à l'utilisation qui sera faite de ces données. « Lorsque j'ai participé à la mission Latarjet, on était considérés comme des suppôts du capitalisme parce qu'on parlait d'économie, d'offre et de demande », explique Fabien Jannelle.

Les conclusions de cette mission, qui alertait déjà sur la diffusion insuffisante des spectacles, « n'ont pas pris une ride », dit Régine Hatchondo. « Nous avons aujourd'hui une chance historique de rebattre les cartes », ajoute-t-elle. Au Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles, on redoute que les critères d'évaluation de ces nouvelles données aient pour objectif, dans un contexte budgétaire contraint, de faire des économies. ■

SANDRINE BLANCHARD